

COMMUNE DE CHIVRES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 juin 2017

Etaient présents

Stéphane DA SILVA – Gérard MAHET – Michel CAHUET - GRANDPIERRE Julien - GRANDPIERRE Julien - Thierry BRENOT - Martine REVERDIAU – Olivier CHIRON – Denis MALUTA - CHAPUIS Jean-Marc, Maire

Absent excusé : Damien BOHN

Secrétaire de séance : Martine REVERDIAU

Approbation du compte rendu de la précédente séance.

1 LOCATION SALLE DE RENCONTRES ET DE LOISIRS

Le conseil municipal décide d'ajouter au règlement de la salle des fêtes les conditions suivantes : La salle de rencontres et de loisirs pourra être louée aux jeunes habitants jusqu'à 20 ans, pour une soirée anniversaire au tarif de 50 €. Toutefois, le contrat de location sera établi au nom des parents. La remise des clefs et leur restitution après utilisation, (le lendemain à 10 heures), aura impérativement lieu en présence des parents ou d'au moins un des parents de l'utilisateur.

2 BUREAU DE VOTE ELECTIONS LEGISLATIVES DU 11 ET 18 JUIN 2017

Le conseil municipal forme le bureau de vote pour les deux tours des élections législatives.

3 PRIX DE VENTE DES PEUPLIERS

Le conseil municipal approuve la vente des peupliers « En Pêcheux » à la Scierie GAITEY pour un montant de 2 345 €.

4 RYTHMES SCOLAIRES

En attente d'informations, le conseil municipal prendra position lors d'une prochaine réunion.

5 PREPARATION DU VIDE GRENIER ET DU RETROMOTORS

Le conseil municipal prépare le vide-grenier et le retromortors du 2 juillet 2017 ainsi que la soirée du 1^{er} juillet (présentation des véhicules militaires, concert de la Musique de Seurre suivis d'une soirée barbecue avec concert rock place de l'Europe).

Les tarifs sont fixés comme suit : 10 € les 6 mètres et 6 € les 6 mètres supplémentaires.

6 COMMANDE DE PANNEAUX STOP

Le conseil municipal prend acte de la commande de panneaux de signalisation et de peinture blanche pour matérialiser les modification de la circulation à l'intérieur du village et principalement la pose de panneaux STOP sur la RD 12 au carrefour de la Croze et de la rue des Nées et au carrefour de la rue de la Verderie avec la Grande Rue. Le conseil municipal approuve le montant de la dépense qui s'élève à 1 532.70 € TTC.